

# COURS DE CODE

Dispensé par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière

Tous les mercredis

Séance de 16h15 à 17h45

**Thématiques traitées :** les dispositions légales, le conducteur, la route, les autres usagers de la route, la réglementation Générale et divers, porter secours, précautions nécessaires en quittant le véhicule, les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité, équipements de sécurité des véhicules, utilisation du véhicule et respect de l'environnement

